Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFETE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Alimentation
Pôle santé et protection de végétaux

☐ site de Nantes
5, rue Françoise Giroud
CS 67516
44275 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 72 74 71 20

☒ site d'Angers
10 rue Le Nôtre
CS 74414
49044 ANGERS Cedex 1
Tél : 02 41 72 32 32

Courriel : sral-angers.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

SARL JMR
JARDIPRIX
7 ALLEE DION BOUTON
37320 ESVRES SUR INDRE

Affaire suivie par Maryline Boyer

Tél. : 02 41 72 32 38
Fax : 02 41 36 00 35

N/Réf : EB/CS/D-170444

Objet : attribution agrément provisoire

AGREMENT PROVISOIRE POUR LA DISTRIBUTION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- *Vu les articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques;*

l'organisme **SARL JMR - JARDIPRIX**

domicilié 7 Allée Dion Bouton – 37320 ESVRES SUR INDRE

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : 4900012**

pour effectuer ses activités de distribution de produits phytopharmaceutiques sur le site de la SARL JMR, situé à St Jean de Linières – 49070.

L'agrément est octroyé pour une durée de 6 mois, non renouvelable, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à ANGERS, le 19 juin 2017

P/Le Chef du Service Régional de l'Alimentation
La Chef du pôle mutualisation phytosanitaire et vétérinaire

Elisabeth BOISSELEAU